

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

PROCÈS-VERBAL DU 21 SEPTEMBRE 2011

Session ordinaire du conseil d'établissement des écoles de Preissac et Sainte-Gertrude tenue à l'école Saint-Paul, le vingt-et-un septembre deux mille onze à dix-neuf heures.

PRÉSENCES

M^{mes} Nathalie Roy
Isabelle Vachon
Caroline Demers
Josée Larouche
Natalie Audet
Jacynthe Bergeron
Line Brochu

**OUVERTURE DE LA
SÉANCE,
SALUTATIONS ET
PRÉSENCES**

M. André Bilodeau
Monsieur Bilodeau souhaite la bienvenue à tous les membres.

**LECTURE ET
ADOPTION DE
L'ORDRE DU JOUR**

CE-0541-11 IL EST RÉSOLU sur proposition de
Madame Nathalie Audet,
QUE l'ordre du jour de cette réunion soit
et est adopté avec les modifications apportées.
QUE la présidente soit et est autorisée à
modifier l'ordre de présentation des dossiers.

ADOPTÉE.

**ADOPTION DU
PROCÈS-VERBAL DE
LA RÉUNION
RÉGULIÈRE DU 15
JUIN 2011**

CE-0542-11 IL EST RÉSOLU sur proposition de
Madame Josée Larouche,
QUE le procès-verbal du 15 juin 2011
soit adopté tel que rédigé en rayant le nom de Cynthia St-
Amant de la liste des présences.

ADOPTÉE.

**INTERVENTION DU
PUBLIC**

Aucune intervention du public.



ÉLECTION AUX DIFFÉRENTS POSTES DU CE

Madame Nathalie Roy propose madame Isabelle Vachon au poste de présidente. Madame Vachon accepte.

Madame Isabelle Vachon propose monsieur André Bilodeau comme secrétaire. Il accepte.

Madame Isabelle Vachon propose madame Nathalie Roy comme vice-présidente. Elle accepte.

Nous félicitons les heureux élus.

Dénonciation d'intérêt (art.70)

Madame Brochu indique ce qu'est une dénonciation d'intérêt et la procédure à suivre si on est dans cette situation.

Autorisation de transmission de renseignements

Tous complètent la demande et acceptent que nous transmettions leurs informations demandées à la CSH.

Information et correspondance

Formulaire à venir sur l'éducation à la Sexualité

Caisse scolaire : les deux écoles rurales acceptent de participer. Madame Brochu s'occupera du suivi du dossier.

ASPECTS GÉNÉRAUX : ADOPTION DES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

Les règles de régie interne sont déposées pour lecture. Elles seront adoptées à la prochaine rencontre.

ADOPTION DU CALENDRIER DE TRAVAIL DU CE 2011-2012

CE-0543-11 IL EST RÉSOLU sur proposition de Madame Caroline Demers,
QUE le calendrier de travail du CE soit adopté tel que présenté.

Dates des rencontres :

19 octobre 2011 à Sainte-Gertrude à 19 h;

7 décembre 2011 à Preissac à 19 h;

1^{er} février 2012 à Sainte-Gertrude à 19 h;

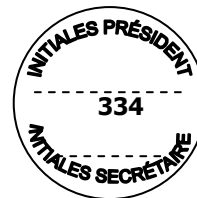
11 avril 2012 à Preissac à 19 h;

13 juin 2012 au Restaurant Le Chat'O à 18 h.

ADOPTÉE.

Suivi au comité pilotage

Madame Vachon sera la représentante



RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES :

APPROUVER LES PRÊTS DE LOCAUX POUR 2011-2012

Nous n'avons reçu aucune demande pour l'instant. Madame Brochu explique l'importance d'avoir une assurance responsabilité et qu'une communication efficace soit effectuée entre la municipalité et l'école pour connaître et autoriser les locations.

AUTRES

Rapports du comité de parents

Aucun rapport.

Concernant les concours :

Une enseignante souligne que le concours de la SQ l'an dernier a été offert avec peu de temps pour réagir et qu'en plus ils ne sont pas passés ramasser les productions

Fonctionnement des frais de déplacements

Madame Brochu explique la façon de faire pour les frais de déplacement pour cette année. Les feuilles seront complétées à chaque rencontre par les membres et elle les ramassera. Au milieu de l'année une demande de paiement sera effectuée

Date et heure de la prochaine réunion :

Prochaine rencontre aura lieu le 19 octobre à Sainte-Gertrude à 19 h.

ÉVALUATION ET CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

CE-0544-11

Madame Josée Larouche,

IL EST RÉSOLU sur proposition de

QUE l'assemblée soit levée.

ADOPTÉE.

Il est 20 h 32.

Isabelle Vachon, présidente

André Bilodeau, secrétaire